



Nouveau Journal du pays de Fayence édition été 2018 est paru.



Le Nouveau Journal du pays de Fayence édition été 2018 est paru; distribué par courrier aux membres et disponible dans les commerces des villages et de la plaine. Les premiers sont ses membres, s'étant acquittés d'une cotisation de 17€ (individuels) ou 24€ (couples) ou libre (plus). Les autres sont les lecteurs non membres mais disposant, avant les membres, d'un exemplaire "gratuit". Je lis les mentions légales en bas de [la dernière page](#): il manque des éléments [l'OURS, voir ce lien](#).

Cela dit le NJ est meilleur en contenu, graphisme et qualité à chaque édition: papier standard (cad. produit à partir de fibres non recyclées) [origine PEFC](#) (je crois) édité par le [collectif local pixel!](#) Sachez que le papier standard coûte moins cher que le papier recyclé même si le papier 50-100% recyclé est plus éco-responsable; le papier recyclé c'est en moyenne 20% plus cher que le papier standard et le papier fabriqué à partir d'arbres de forêt certifiés gestion durable de la forêt ([PEFC](#)). [Pourquoi?](#)

Cela dit, cette édition fait une large place au bénévolat qui fut le thème de la rencontre [Force et Confiance d'avril 2018](#)

Je retiens l'attention sur ces 5 articles en relation avec mes thèmes de recherche et je commenterai les articles 1 et 2.

1. [La nouvelle pique de Jacques Récy sur l'eau en pays de Fayence](#)
2. [Les nouvelles piques d'Hélène Gluck sur le projet Fonsantes et l'article plus mesuré de Lucien Garaud et Jean-Claude Vermalle](#)
3. [L'affaire de la station d'essence à l'école maternelle de la Colombe à Fayence](#)
4. [Prendre les transports en commun en pays de Fayence](#)
5. [Tourettes le PLU menace mon exploitation agricole](#)

1: La nouvelle pique de Jacques Récy sur l'eau en pays de Fayence

Jacques Récy reste figé sur les "exportations d'eau" vers le littoral et pense que ces exportations nuisent à notre capacité de consommation locale. Il n'en est rien! Premièrement, les prélèvements d'eau aux sources de la Siagnole sont largement inférieures au débit moyen annuel; en 2017 nous avons prélevé 46.5% du débit moyen des sources de 543l/sec. Cf. [cette feuille excel aux onglets Siagnole et bilan eau.](#)

On ne dispose malheureusement pas de statistiques analogues pour les volumes d'eau livrés aux clients d'E2S mais seulement d'une [statistique annuelle.](#)

Ce niveau des prélèvements de 46.5% du module annuel, assure à la rivière Siagnole et à la Siagne les conditions de la vie aquatique et de sa biodiversité. Mais c'est lors de la période estivale et du plus bas de la réserve d'eau des sources que le problème se pose car il faut assurer un minimum de 100l/sec en hiver et 50l/sec en été. On voit sur l'onglet Siagnole que les minima ont été obtenus en novembre et en décembre lors de la prolongation de la sécheresse 2017. Le 11 décembre le débit était de 178.96l/sec alors qu'il aurait fallu déduire 100l/sec comme en hiver pour la rivière. A noter que le 12 décembre le débit était remonté à 1161.70l/sec suite aux pluies diluviennes. C'est à cette époque qu'E2S fait appel aux forages de la plaine Barrière 1 et Tassy 2 pour compléter. Et il faut noter aussi que les volumes servis au littoral étaient minimum; autrement dit, on livre au littoral ce qui n'est pas consommé en pays de Fayence - sources et forages Barrière 1 et Tassy 2.

Jacques Récy est propriétaire d'un grand terrain dans les hauts de Callian, planté d'oliviers qu'il cultive en amateur; il voudrait - comme d'autres dans son cas - disposer d'eau en quantité à faible coût pour pouvoir les arroser lorsque leurs besoins sont là: voir ce document de l'Afidol sur [les besoins d'eau de l'olivier.](#) (évapotranspiration). Il préconise un double compteur sur la conduite d'eau communale qui descend du réservoir de Fontenouille. Un compteur eau domestique; un compteur eau arrosages sans la taxe d'assainissement. Il faut noter que le prix de l'eau en pays de Fayence est l'un des plus faibles de France: Callian 1.08€/m³ plus 0.92€/m³ pour l'assainissement; mais que 30% du prix de l'eau est pour une redevance à l'agence de l'eau pour en assurer la bonne gestion et régulation.

Le pays de Fayence a pour seule source d'eau les résurgences des karsts de la Siagnole et ses extensions souterraines dans la plaine de Fayence, où 4 forages ont été creusés jusqu'ici pour compléter les sources en cas de pénurie de celles-ci. Le pays de Fayence est en situation de précarité d'eau surtout en période estivale et de sécheresse prolongée ([cf. le rapport de la commissaire de l'enquête publique du SCOT](#)). Le moyen de gérer cette situation n'est pas de permettre des consommations d'eau sans restriction. Le seul moyen est le prix de l'eau. Il faut donc appliquer les mesures de restriction par le prix: 120m³ par an à prix très faible pour les besoins domestiques; ensuite un prix plus élevé - donc 2 tranches voire modulé en plusieurs tranches exemple 120-400m³ et au delà de 400m³. C'est ce qui se pratique déjà

à Fayence, et je crois que la CdC passera à ce genre de tarification après le 1/1/2020 quand l'eau sera devenue compétence de la CdC.

Il est intéressant aussi de [lire ce billet de Bruno Parmentier](#) dans Atlantico: **Bruno Parmentier** est ingénieur de l'école de Mines et économiste. Il a dirigé pendant dix ans l'École supérieure d'agronomie d'Angers (ESA). Il est également l'auteur de livres sur les enjeux alimentaires : [Faim zéro](#), [Manger tous et bien](#) et [Nourrir l'humanité](#). Aujourd'hui, il est conférencier et tient un blog [nourrir-manger.fr](#).

2: Les nouvelles piques d'Hélène Gluck sur le projet Fonsantes et l'article plus mesuré de Lucien Garaud et Jean-Claude Vermalle

Hélène Gluck aime la polémique; je l'invite au respect. [Voici les précisions qu'elle demande sur le traitement du minerai de Fonsante.](#)

Le traitement c'est concassage, puis broyage, puis mise en pulpe et ajout des adjuvants. Les rejets du traitement sont dans l'aire des stériles où se trouve l'actuel club d'aéro modélisme; cette aire est protégée par une digue d'enrochements munie de 3 trous pour piézomètres sur sa périphérie. L'exutoire de cette digue est bien le vallon des charretiers et en cas de rupture, effectivement les sables se déverseraient dans le lac. Cette situation est existante depuis 1987 date d'arrêt de la mine - 31 ans. Les eaux des sables sont parties dans le lac. Les adjuvants étaient de la soude caustique pour augmenter le pH, de l'oléine et de l'akypopress DB ([quesaco](#)); ce dernier, un détergent, ayant la propriété de modifier la tension superficielle pour faire flotter les minéraux CaF₂. Comme je l'ai dit, la majeure partie des adjuvants sont partis avec les concentrés; les stériles sont eux alcalins en raison de la soude utilisée pour le pH.

Quant aux eaux, elles sont impropres à la potabilisation en raison des roches traversées, pas en raison des travaux miniers. Cela signifie qu'on ne peut pas produire de l'eau potable sur le site. C'est la raison pour laquelle l'eau potable pour les personnels de la mine venait de Tanneron par une conduite située au nord du puits.

Le vallon situé à l'ouest du puits et de l'usine de traitement, recevait les eaux provenant de l'exhaure de la mine, de la filtration des concentrés, des douches des ouvriers. Ces eaux étaient stockées dans des baches et elles étaient recyclées. Lors des travaux après la fermeture, le puits a été relié par une galerie vers le vallon descendant à Mandelieu; les eaux qui s'accumulent dans les vieux travaux ne vont pas vers le lac mais vers Mandelieu. Elles ne sont pas polluées.

Lucien Garaud et Jean-Claude Vermalle sont plus mesurés. Je suis d'accord avec leur dernier paragraphe. On pourrait faire autre chose du site. J'avais proposé au début, une bulle tropicale et une éco ferme bio [Lien](#). Un site d'accueil à l'entrée du pays de Fayence et des Adrets. La commune a lancé son appel à projets pour un site de traitement de déchets de

BTP. Faut-il tout recommencer? L'affaire est lancée; la demande d'autorisation environnementale est en cours. Attendons en l'issue. La CAVEM a son mot à dire sur le projet. Elle a ses réserves.

Cela dit, je pense que l'opposition au projet, que je comprends, ne doit pas se faire sur ce terrain là (la mine), mais sur d'autres aspects.

La commissaire enquêtrice du SCOT du pays de Fayence se montre favorable au projet comme on peut le voir dans son rapport et dans ses conclusions. En voici un extrait:

"FONSANTE ± Ce projet de multifilières doit impérativement voir le jour. Il est vital pour l'Est des Alpes maritimes et le Var. Tous les acteurs doivent se réunir pour trouver un consensus. Pompiers, DREAL, CAVEM, les Esterets du Lac, la commune des Adrets."

1. [Rapport de la commissaire enquêtrice du SCOT du pays de Fayence](#)
2. [Conclusions de la commissaire enquêtrice du SCOT du pays de Fayence](#)
3. [Tous les billets du blog sur Fonsante](#)